

415919-2026 - Competition

France – Repair and maintenance services of building installations – PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE VENTILATION SANITAIRE ET FUMISTERIE DE L'ENSEMBLE DU PARC DE TOULON HABITAT MEDITERRANEE

OJ S 115/2026 17/06/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Email: marches@thmed.com

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Housing and community amenities

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE VENTILATION SANITAIRE ET FUMISTERIE DE L'ENSEMBLE DU PARC DE TOULON HABITAT MEDITERRANEE

Description: PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE VENTILATION SANITAIRE ET FUMISTERIE DE L'ENSEMBLE DU PARC DE TOULON HABITAT MEDITERRANEE

Procedure identifier: 78b50bcb-f7fd-4dc0-a26a-e7226dc9acbb

Internal identifier: VMC - FUMISTERIE 2026-2030

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50700000 Repair and maintenance services of building installations

Additional classification (cpv): 50324200 Preventive maintenance services, 71315410

Inspection of ventilation system, 44115100 Ducting

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

Additional information: Ensemble des groupes de THM situés dans Toulon et environs (se reporter à l'annexe 1 du CCAP- par Pôle). En cours de marché, le patrimoine de Toulon Habitat Méditerranée pourra être modifié, le patrimoine immobilier du pouvoir adjudicateur peut être mené à fluctuer (vente, achat ou construction de biens, et réorganisation interne [transfert de patrimoine entre secteur géographique]). Le Titulaire ne pourra prétendre à aucune majoration ou autre dans le cas d'intervention pour la réalisation de prestations sur un lieu non mentionné.

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 1 760 000,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 3 600 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: Les prix du marché sont mixtes. Les prestations prévisibles et récurrentes relatives au présent marché sont conclues à prix global et forfaitaire. Ces prestations sont détaillées dans le CCTP et décomposées dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) d'entretien « Prestations permanentes forfaitaires P2 Groupes » entrent dans le cadre d'une redevance à prix unitaire par logement et par site. Le marché comprend également une part à commande pour des « Prestations ponctuelles P3 Groupes » à la demande du pouvoir adjudicateur. Cette part à commande du marché s'exécutera sous la forme d'un accord cadre à bons de commande tel que défini aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et aux articles R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique et sera matérialisée par l'émission de bons de commande au fur et à mesure de la survenance des besoins. Ces bons de commande seront émis sans montant minimum et avec montant maximum de 1 200 000 Euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre et par lot. Les prestations seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire tel que figurant dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire pour les prestations de « Prestations permanentes forfaitaires P2 Groupes ». Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réellement exécutées, des prix figurant aux Bordereaux des Prix Unitaires et forfaitaires contractuel pour les prestations de « Prestations ponctuelles P3 Groupes ». Les prix sont fermes pour l'année 2026 et seront révisibles annuellement, au 1er janvier de chaque période sur la base de la dernière valeur connue à cette date et selon les modalités définies au règlement de consultation. La révision est à la charge du titulaire. Le marché prend effet à compter de la date de notification. L'accord cadre est passé pour une durée initiale de 12 mois à compter de la date de notification. Le présent accord cadre pourra être reconduit, trois fois, par période de 12 mois, par tacite reconduction. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Montant estimé sur la durée totale (4 ans) et l'ensemble des 3 lots : Part forfaitaire (DPGF) : 3 425 000 Euros HT Part Unitaires (BPU) : 1 760 000 Euros HT Montant maximum sur la durée totale et l'ensemble des lots : 3 600 000 Euros HT. L'attention des candidats est attirée sur le fait que le titulaire du marché considéré pourra être amené à réaliser des interventions ponctuelles, dans des locaux avec présence d'amiante ou sur des matériaux contenant de l'amiante. - niveau spécifique minimal exigé : qualification en sous-section 4 (encadrement et exécutant). Par conséquent, dans le cadre du décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante, de l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante et du code du travail (sous-section 4), afin de réaliser ces interventions ponctuelles, le titulaire devra présenter, une attestation de formation ou un document équivalent, délivrée par un organisme certifié, pour les travaux en sous section 4, à savoir « Dispositions particulières aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante », au représentant du pouvoir adjudicateur (qualification en sous-section 4 encadrement et exécutant). Les certificats de qualification professionnelles établis par des organismes indépendants ou à défaut, tout moyen de preuve équivalent (références ou autres) en cours de validité : - Qualibat 5312 : Installation de VMC en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 10000 m² - Qualibat 5331 : Nettoyage des réseaux aérauliques - Qualibat 5333 : Maintenance des réseaux aérauliques - Qualibat 5412 : Installations de conduits de fumée et tubage en habitat collectif et tertiaire - Qualibat 5422 : Ramonage en habitat collectif et tertiaire - Attestation de permis de conduire d'engins de chantier : matériel de levage - monte charges et nacelle. CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) ou équivalent - Attestation des habilitations électriques : QUALIFELEC

ou équivalent. Ces documents devront être fournis à la remise de l'offre. Encas d'absence l'offre sera susceptible d'être rejeté et déclarée irrégulière. Conditions de remise des offres Par la seule remise d'un pli le candidat confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché (Acte d'engagement) ainsi que tous les documents annexes prévues par la réglementation et/ou rappelés dans les documents de la consultation. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par le pouvoir adjudicateur. Il est précisé que, conformément à l'article R.2161-4 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Les candidats doivent la transmission de leur candidature et de leur offre par voie électronique. Conformément à l'article R. 2131-7 et suivants du Code de la Commande Publique, les documents (candidature et offre(s)) requis des candidats sont obligatoirement transmis par voie électronique. Toute transmission électronique peut être accompagnée de l'envoi de copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique. Les plis et les copies de sauvegarde doivent être parvenus aux date et heure limites de réception des plis.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 3

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 3

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Lot 1 Pôle Est

Description: Pôle Est : Toulon, Fréjus et communes associées

Internal identifier: Marché n° 2026 -036-AO

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50700000 Repair and maintenance services of building installations

Additional classification (cpv): 50324200 Preventive maintenance services, 71315410

Inspection of ventilation system, 44115100 Ducting

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le présent accord cadre pourra être reconduit, trois fois, par période de 12 mois, par tacite reconduction. Il peut y être mis fin à l'expiration de chaque période, à charge pour la partie qui en prendra l'initiative d'en informer l'autre, par lettre

recommandée avec demande d'avis de réception postal, 120 jours avant le terme de la période annuelle en cours.

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

Additional information: Les prix du marché sont mixtes. Les prestations prévisibles et récurrentes relatives au présent marché sont conclues à prix global et forfaitaire. Ces prestations sont détaillées dans le CCTP et décomposées dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) d'entretien « Prestations permanentes forfaitaires P2 Groupes » entrent dans le cadre d'une redevance à prix unitaire par logement et par site. Le marché comprend également une part à commande pour des « Prestations ponctuelles P3 Groupes » à la demande du pouvoir adjudicateur. Cette part à commande du marché s'exécutera sous la forme d'un accord cadre à bons de commande tel que défini aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et aux articles R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique et sera matérialisée par l'émission de bons de commande au fur et à mesure de la survenance des besoins. Ces bons de commande seront émis sans montant minimum et avec montant maximum de 1 200 000 Euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre et par lot. Les prestations seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire tel que figurant dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire pour les prestations de « Prestations permanentes forfaitaires P2 Groupes ». Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réellement exécutées, des prix figurant aux Bordereaux des Prix Unitaires et forfaitaires contractuel pour les prestations de « Prestations ponctuelles P3 Groupes ». Les prix sont fermes pour l'année 2026 et seront révisibles annuellement, au 1er janvier de chaque période sur la base de la dernière valeur connue à cette date et selon les modalités définies au règlement de consultation. La révision est à la charge du titulaire. Le marché prend effet à compter de la date de notification. L'accord cadre est passé pour une durée initiale de 12 mois à compter de la date de notification. Le présent accord cadre pourra être reconduit, trois fois, par période de 12 mois, par tacite reconduction. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Montant maximum (Part à bons de commande) sur la durée totale et pour chacun des lots : 1 200 000 Euros HT. L'attention des candidats est attirée sur le fait que le titulaire du marché considéré pourra être amené à réaliser des interventions ponctuelles, dans des locaux avec présence d'amiante ou sur des matériaux contenant de l'amiante. - niveau spécifique minimal exigé : qualification en sous-section 4 (encadrement et exécutant). Par conséquent, dans le cadre du décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante, de l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante et du code du travail (sous-section 4), afin de réaliser ces interventions ponctuelles, le titulaire devra présenter, une attestation de formation ou un document équivalent, délivrée par un organisme certifié, pour les travaux en sous section 4, à savoir « Dispositions particulières aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante », au représentant du pouvoir adjudicateur (qualification en sous-section 4 encadrement et exécutant). Les certificats de qualification professionnelles établis par des organismes indépendants ou à défaut, tout moyen de preuve équivalent (références ou autres) en cours de validité : - Qualibat 5312 : Installation de VMC en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 10000 m² - Qualibat 5331 : Nettoyage des réseaux aérauliques - Qualibat 5333 : Maintenance des réseaux aérauliques - Qualibat 5412 : Installations de

conduits de fumée et tubage en habitat collectif et tertiaire - Qualibat 5422 : Ramonage en habitat collectif et tertiaire - Attestation de permis de conduire d'engins de chantier : matériel de levage - monte charges et nacelle. CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) ou équivalent - Attestation des habilitations électriques : QUALIFELEC ou équivalent. Ces documents devront être fournis à la remise de l'offre. Encas d'absence l'offre sera susceptible d'être rejeté et déclarée irrégulière. Conditions de remise des offres Par la seule remise d'un pli le candidat confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché (Acte d'engagement) ainsi que tous les documents annexes prévues par la réglementation et/ou rappelés dans les documents de la consultation. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par le pouvoir adjudicateur. Il est précisé que, conformément à l'article R.2161-4 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Les candidats doivent la transmission de leur candidature et de leur offre par voie électronique. Conformément à l'article R. 2131-7 et suivants du Code de la Commande Publique, les documents (candidature et offre(s)) requis des candidats sont obligatoirement transmis par voie électronique. Toute transmission électronique peut être accompagnée de l'envoi de copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique. Les plis et les copies de sauvegarde doivent être parvenus aux date et heure limites de réception des plis.

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: le prix (notée sur 45 points)

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 2

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur technique (notée sur 55 points)

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 4

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Deadline for requesting additional information: 13/07/2026 16:15:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_PwTDZzCceq

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_PwTDZzCceq

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 21/07/2026 16:15:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

Review organisation: Tribunal Administratif de Toulon

Information about review deadlines: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Organisation providing offline access to the procurement documents: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Toulon

Organisation receiving requests to participate: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Organisation processing tenders: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Lot 2 Pôle Centre

Description: Pôle Centre : Toulon, et environs

Internal identifier: Marché n° 2026 -037-AO

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50700000 Repair and maintenance services of building installations
Additional classification (cpv): 50324200 Preventive maintenance services, 71315410
Inspection of ventilation system, 44115100 Ducting

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)
Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le présent accord cadre pourra être reconduit, trois fois, par période de 12 mois, par tacite reconduction. Il peut y être mis fin à l'expiration de chaque période, à charge pour la partie qui en prendra l'initiative d'en informer l'autre, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal, 120 jours avant le terme de la période annuelle en cours.

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Request to participate requirement

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

Additional information: Les prix du marché sont mixtes. Les prestations prévisibles et récurrentes relatives au présent marché sont conclues à prix global et forfaitaire. Ces prestations sont détaillées dans le CCTP et décomposées dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) d'entretien « Prestations permanentes forfaitaires P2 Groupes » entrent dans le cadre d'une redevance à prix unitaire par logement et par site. Le marché comprend également une part à commande pour des « Prestations ponctuelles P3 Groupes » à la demande du pouvoir adjudicateur. Cette part à commande du marché s'exécutera sous la forme d'un accord cadre à bons de commande tel que défini aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et aux articles R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique et sera matérialisée par l'émission de bons de commande au fur et à mesure de la survenance des besoins. Ces bons de commande seront émis sans montant minimum et avec montant maximum de 1 200 000 Euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre et par lot. Les prestations seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire tel que figurant dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire pour les prestations de « Prestations permanentes forfaitaires P2 Groupes ». Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réellement exécutées, des prix figurant aux Bordereaux des Prix Unitaires et forfaitaires contractuel pour les prestations de « Prestations ponctuelles P3 Groupes ». Les prix sont fermes pour l'année 2026 et seront révisibles annuellement, au 1er janvier de chaque période sur la base de la dernière valeur connue à cette date et selon les modalités définies au règlement de consultation. La révision est à la charge du titulaire. Le marché prend effet à compter de la date de notification. L'accord cadre est passé pour une durée initiale de 12 mois à compter de la date de notification. Le présent accord cadre pourra être reconduit, trois fois, par période de 12 mois, par tacite reconduction. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Montant maximum (Part à bons de

commande) sur la durée totale et pour chacun des lots : 1 200 000 Euros HT. L'attention des candidats est attirée sur le fait que le titulaire du marché considéré pourra être amené à réaliser des interventions ponctuelles, dans des locaux avec présence d'amiante ou sur des matériaux contenant de l'amiante. - niveau spécifique minimal exigé : qualification en sous-section 4 (encadrement et exécutant). Par conséquent, dans le cadre du décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante, de l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante et du code du travail (sous-section 4), afin de réaliser ces interventions ponctuelles, le titulaire devra présenter, une attestation de formation ou un document équivalent, délivrée par un organisme certifié, pour les travaux en sous section 4, à savoir « Dispositions particulières aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante », au représentant du pouvoir adjudicateur (qualification en sous-section 4 encadrement et exécutant). Les certificats de qualification professionnelles établis par des organismes indépendants ou à défaut, tout moyen de preuve équivalent (références ou autres) en cours de validité : - Qualibat 5312 : Installation de VMC en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 10000 m² - Qualibat 5331 : Nettoyage des réseaux aérauliques - Qualibat 5333 : Maintenance des réseaux aérauliques - Qualibat 5412 : Installations de conduits de fumée et tubage en habitat collectif et tertiaire - Qualibat 5422 : Ramonage en habitat collectif et tertiaire - Attestation de permis de conduire d'engins de chantier : matériel de levage - monte charges et nacelle. CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) ou équivalent - Attestation des habilitations électriques : QUALIFELEC ou équivalent. Ces documents devront être fournis à la remise de l'offre. Encas d'absence l'offre sera susceptible d'être rejeté et déclarée irrégulière. Conditions de remise des offres Par la seule remise d'un pli le candidat confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché (Acte d'engagement) ainsi que tous les documents annexes prévues par la réglementation et/ou rappelés dans les documents de la consultation. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par le pouvoir adjudicateur. Il est précisé que, conformément à l'article R.2161-4 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Les candidats doivent la transmission de leur candidature et de leur offre par voie électronique. Conformément à l'article R. 2131-7 et suivants du Code de la Commande Publique, les documents (candidature et offre(s)) requis des candidats sont obligatoirement transmis par voie électronique. Toute transmission électronique peut être accompagnée de l'envoi de copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique. Les plis et les copies de sauvegarde doivent être parvenus aux date et heure limites de réception des plis.

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: le prix (notée sur 45 points)

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 2

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur technique (notée sur 55 points)
Category of award weight criterion: Weight (points, exact)
Award criterion number: 4

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French
Deadline for requesting additional information: 13/07/2026 16:15:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_PwTDZzCceq

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_PwTDZzCceq

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 21/07/2026 16:15:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

Review organisation: Tribunal Administratif de Toulon

Information about review deadlines: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Organisation providing offline access to the procurement documents: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Toulon

Organisation receiving requests to participate: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Organisation processing tenders: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

5.1. Lot: LOT-0003

Title: Lot 3 Pôle Ouest

Description: Pôle Ouest : La Seyne-sur-Mer, Sanary et secteurs limitrophes.

Internal identifier: Marché n° 2026 -038-AO

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 50700000 Repair and maintenance services of building installations

Additional classification (cpv): 50324200 Preventive maintenance services, 71315410

Inspection of ventilation system, 44115100 Ducting

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 Year

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 3

Other information about renewals: Le présent accord cadre pourra être reconduit, trois fois, par période de 12 mois, par tacite reconduction. Il peut y être mis fin à l'expiration de chaque période, à charge pour la partie qui en prendra l'initiative d'en informer l'autre, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal, 120 jours avant le terme de la période annuelle en cours.

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): no

Additional information: Les prix du marché sont mixtes. Les prestations prévisibles et récurrentes relatives au présent marché sont conclues à prix global et forfaitaire. Ces

prestations sont détaillées dans le CCTP et décomposées dans la Décomposition du Prix

Global et Forfaitaire (DPGF) d'entretien « Prestations permanentes forfaitaires P2 Groupes »

entrent dans le cadre d'une redevance à prix unitaire par logement et par site. Le marché

comprend également une part à commande pour des « Prestations ponctuelles P3 Groupes »

à la demande du pouvoir adjudicateur. Cette part à commande du marché s'exécutera sous la

forme d'un accord cadre à bons de commande tel que défini aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et aux articles R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique et sera matérialisée

par l'émission de bons de commande au fur et à mesure de la survenance des besoins. Ces bons de commande seront émis sans montant minimum et avec montant maximum de 1 200 000 Euros HT sur la durée totale de l'accord-cadre et par lot. Les prestations seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire tel que figurant dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire pour les prestations de « Prestations permanentes forfaitaires P2 Groupes ». Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réellement exécutées, des prix figurant aux Bordereaux des Prix Unitaires et forfaitaires contractuel pour les prestations de « Prestations ponctuelles P3 Groupes ». Les prix sont fermes pour l'année 2026 et seront révisibles annuellement, au 1er janvier de chaque période sur la base de la dernière valeur connue à cette date et selon les modalités définies au règlement de consultation. La révision est à la charge du titulaire. Le marché prend effet à compter de la date de notification. L'accord cadre est passé pour une durée initiale de 12 mois à compter de la date de notification. Le présent accord cadre pourra être reconduit, trois fois, par période de 12 mois, par tacite reconduction. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Montant maximum (Part à bons de commande) sur la durée totale et pour chacun des lots : 1 200 000 Euros HT. L'attention des candidats est attirée sur le fait que le titulaire du marché considéré pourra être amené à réaliser des interventions ponctuelles, dans des locaux avec présence d'amiante ou sur des matériaux contenant de l'amiante. - niveau spécifique minimal exigé : qualification en sous-section 4 (encadrement et exécutant). Par conséquent, dans le cadre du décret n°2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante, de l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante et du code du travail (sous-section 4), afin de réaliser ces interventions ponctuelles, le titulaire devra présenter, une attestation de formation ou un document équivalent, délivrée par un organisme certifié, pour les travaux en sous section 4, à savoir « Dispositions particulières aux activités et interventions sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante », au représentant du pouvoir adjudicateur (qualification en sous-section 4 encadrement et exécutant). Les certificats de qualification professionnelles établis par des organismes indépendants ou à défaut, tout moyen de preuve équivalent (références ou autres) en cours de validité : - Qualibat 5312 : Installation de VMC en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 10000 m² - Qualibat 5331 : Nettoyage des réseaux aérauliques - Qualibat 5333 : Maintenance des réseaux aérauliques - Qualibat 5412 : Installations de conduits de fumée et tubage en habitat collectif et tertiaire - Qualibat 5422 : Ramonage en habitat collectif et tertiaire - Attestation de permis de conduire d'engins de chantier : matériel de levage - monte charges et nacelle. CACES (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité) ou équivalent - Attestation des habilitations électriques : QUALIFELEC ou équivalent. Ces documents devront être fournis à la remise de l'offre. Encas d'absence l'offre sera susceptible d'être rejeté et déclarée irrégulière. Conditions de remise des offres Par la seule remise d'un pli le candidat confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché (Acte d'engagement) ainsi que tous les documents annexes prévues par la réglementation et/ou rappelés dans les documents de la consultation. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par le pouvoir adjudicateur. Il est précisé que, conformément à l'article R.2161-4 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Les candidats doivent la transmission de leur candidature et de leur offre par voie électronique. Conformément à l'article R. 2131-7 et suivants du Code de la Commande Publique, les documents (candidature et offre(s)) requis des candidats sont obligatoirement transmis par voie électronique. Toute transmission électronique peut être

accompagnée de l'envoi de copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique. Les plis et les copies de sauvegarde doivent être parvenus aux date et heure limites de réception des plis.

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Cost

Description: le prix (notée sur 45 points)

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 2

Criterion:

Type: Quality

Description: La valeur technique (notée sur 55 points)

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 4

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Deadline for requesting additional information: 13/07/2026 16:15:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_PwTDZzCceq

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_PwTDZzCceq

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 21/07/2026 16:15:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 120 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: yes

Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 1

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

Review organisation: Tribunal Administratif de Toulon

Information about review deadlines: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Organisation providing offline access to the procurement documents: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal Administratif de Toulon

Organisation receiving requests to participate: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Organisation processing tenders: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Toulon Habitat Méditerranée - OPH de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Registration number: 27830001700029

Department: VAR

Postal address: Le Saint-Mathieu - Avenue Franklin Roosevelt - BP 1309

Town: Toulon cedex

Postcode: 83076

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

Email: marches@thmed.com

Telephone: 0494038574

Information exchange endpoint (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_PwTDZzCceg

Buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

8.1. ORG-0003

Official name: Tribunal Administratif de Toulon

Registration number: 13000525900010

Postal address: 5 Rue Racine

Town: TOULON CEDEX 09

Postcode: 83041

Country subdivision (NUTS): Var (FRL05)

Country: France

Email: greffe.ta-toulon@juradm.fr

Telephone: +334 94 42 79 30

Fax: +334 94 42 79 89

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0004

Official name: COMITE CONSULTATIF INTERREGIONAL DE REGLEMENT AMIABLE DES DIFFERENDS RELATIFS AUX MARCHES PUBLICS DE MARSEILLE

Registration number: 17130000700019

Department: Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)

Postal address: Place Félix Baret CS 80001

Town: MARSEILLE Cedex 06

Postcode: 13282

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Contact point: Catherine PIETRI Secrétariat du CCIRA de Marseille (fermé le lundi)

Email: catherine.pietri@paca.gouv.fr

Telephone: +334 84 35 45 54

Roles of this organisation:

Mediation organisation

Notice information

Notice identifier/version: 2ad52c27-4fd3-4194-9b3f-701f7133264a - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 15/06/2026 18:16:30 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 415919-2026

OJ S issue number: 115/2026

Publication date: 17/06/2026